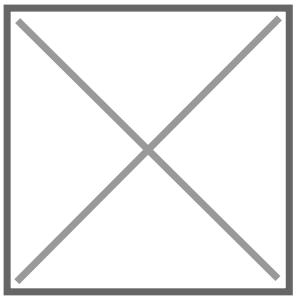
APPEL D’OFFRE

Réalisation des travaux de dragage du Port international de Cap-Haïtien



Autorité Portuaire Nationale (APN)

Portée : |
Avis n° : APN00-2627-FP-AOON-T-1/01/01
Date de parution : 27/11/2026 | **Date de clotûre :** 28/12/2026

| **Domaine d'activité :** Travaux

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Autorité Portuaire Nationale (APN)

DESCRIPTION

Le Port International de Cap-Haïtien constitue une infrastructure stratégique pour l’approvisionnement du Grand Nord, les échanges maritimes, le développement des activités commerciales et la croissance économique régionale. Toutefois, son exploitation est aujourd’hui affectée par l’ensablement progressif du bassin portuaire et du chenal d’accès, entraînant une réduction du tirant d’eau disponible, des difficultés d’accostage pour les navires, une augmentation des coûts d’exploitation et une diminution de la performance des opérations portuaires.

Afin de remédier à cette situation et d’assurer la continuité des services portuaires dans des conditions optimales de sécurité et d’efficacité, l’Autorité Portuaire Nationale (APN) envisage la réalisation de travaux de dragage destinés à rétablir les profondeurs opérationnelles du port, améliorer les conditions de navigation et d’accostage, renforcer la sécurité maritime et accroître la capacité opérationnelle de cette infrastructure stratégique.

Dans le cadre de l’exécution du Budget de l’exercice fiscal 2026-2027, l’Autorité Portuaire Nationale (APN), organisme autonome de l’État Haïtien placé sous la tutelle du Ministère de l’Économie et des Finances

(MEF), lance, le présent Appel d'Offres National pour la **réalisation des travaux de dragage du Port International de Cap-Haïtien**.

À cet effet, l'Autorité Portuaire Nationale sollicite des offres fermées, incluant une proposition technique et une proposition financière, pour un contrat de réalisation de la part de soumissionnaires répondant aux qualifications requises pour exécuter lesdits travaux, sans s'y limiter :

- Actualisation du levé bathymétrique et caractérisation des sédiments.
- Délimitation du périmètre de dragage (bassin, zone d'accostage, zone de manœuvre, chenal d'accès).
- Mobilisation des équipements spécialisés (dragues, barges, pompes, dispositifs de contrôle).
- Extraction de sédiments dont le volume est présenté dans le cadre du devis estimatif définitif.
- Transport, dépôt et gestion contrôlée des sédiments, conformément aux exigences environnementales.
- Contrôle bathymétrique progressif et final.

Les travaux devront être réalisés en garantissant la sécurité maritime, la continuité des opérations portuaires, la conformité au Code ISPS (International Ship and Port Facility Security Code) et le respect des normes environnementales en vigueur.

En conséquence, l'Autorité Portuaire Nationale invite tous les entrepreneurs ou groupements d'entrepreneurs intéressés, à présenter, avec leurs qualifications, des propositions technique et financière, sous plis cachetés, pour la réalisation des travaux de dragage du Port International de Cap-Haïtien.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres National (AOON) ouvert à tous les soumissionnaires intéressés.

Les soumissionnaires potentiels peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale de l'Autorité Portuaire Nationale, de 10 heures a.m. à 2 heures p.m., tous les jours ouvrables à compter de la publication du présent avis.

Un jeu complet des documents d'appel d'offres en français sera mis à la disposition des entreprises intéressées à l'adresse suivante : Autorité Portuaire Nationale, Boulevard La Saline, HT6100, Port-au-Prince, Haïti, moyennant le paiement non remboursable, par chèque de direction émis à l'ordre de l'Autorité Portuaire Nationale, d'un montant forfaitaire de trente-deux mille cinq cents gourdes et zéro Centime (32,500.00 HTG) et la présentation d'une requête écrite indiquant leur intérêt à présenter une offre, et adressée à :

Autorité Portuaire Nationale (APN)
Att. Monsieur Jean Evens Charles
Directeur Général
Boulevard La Saline
HT 6100, Port-au-Prince, Haïti, W.I.
Téléphones : (509) 3701-5372 / (509) 3701-5384

À noter qu'un jeu de document complet sera disponible pour consultation gratuite au Bureau central de l'Autorité Portuaire Nationale.

Une visite guidée est prévue pour les soumissionnaires qui auront retiré le dossier d'appel d'offres le mardi 8 décembre 2026 à 10h a.m. au bureau du secrétariat de la Direction du Port International de Cap-Haïtien.

L'Autorité Portuaire Nationale réalisera, **le vendredi 11 décembre 2026 à 10 h 00 a.m, une séance de formation par visioconférence à l'intention des soumissionnaires ayant retiré le DACON, accessible sur Zoom avec l'ID de réunion 899 7184 1560 et le code secret 097732**.

Les soumissions devront parvenir à la même adresse, **au plus tard à 12h30 p.m. le lundi 28 décembre 2026** . Les offres tardives ne seront pas acceptées et seront retournées sans avoir été ouvertes.

L'Autorité Portuaire Nationale décline toute responsabilité sur les offres qui ne seront pas reçues à l'adresse indiquée.

Les enveloppes contenant les qualifications des entreprises et les propositions financières seront ouvertes en « séance publique d'ouverture des offres » en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés **le lundi 28 décembre 2026 à 1h00 p.m.,** à l'adresse indiquée plus haut.

L'Autorité Portuaire Nationale sélectionnera l'offre du soumissionnaire éligible qui se conformera substantiellement aux conditions de l'appel d'offres et qui se sera révélé la mieux-disante. Le soumissionnaire retenu sera notifié de sa sélection et il sera invité à signer un marché.

Les offres seront valides pendant quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. Une garantie de soumission équivalente à 1% du montant de l'offre est exigée, sous forme de caution délivrée par une institution bancaire ou sous forme de chèque de direction valable pour une durée de Cent-Vingt (120) jours. Cette garantie sera libérée à la constitution de la caution de bonne exécution.

Toute question relative au présent appel d'offres devra être soumise par écrit à l'attention de la Commission Spécialisée des Marchés Publics du maître d'ouvrage, à l'adresse ci-après :

Att. Commission Spécialisée des Marchés Publics (CSMP)
Autorité Portuaire Nationale (APN)
Boulevard La Saline
HT 6100, Port-au-Prince, Haïti, W.I.
Courriel : csmp@apn.gouv.ht
Téléphones : (509) 3701-5372 / (509) 3701-5384

Monsieur Jean Evens CHARLES
Directeur Général